Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance

nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 20 (1932)

Heft: 393

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-260896

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

lin (Kansas) et Mrs. Virginia Jenckes (Indiana). En même temps qu'elles ont été réélues Mrs. Norton, Mrs. Florence Kahn, et Mrs. Edith Nourse Rodgers, déjà membres de cette Chambre depuis plusieurs années.

D'autre part, Mrs. Hattie Caraway, dont nous avions signalé l'élection au Sénat en janvier dernier comme successeur à son mari

janvier dernier, comme successeur à son mari décédé, a vu son mandat confirmé pour toute une législature par ses électeurs et électrices.

A propos d'un timbre poste

Le vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur du Code civil suisse.

La Fondation Pro Juventute a pris l'habitude, La Fondation Pro Juventute à pris l'nabitude, ces dernières années, de consacrer un de ses timbres-poste de bienfaisance (le timbre bleu de 30 centimes, surtout destiné aux affranchissements pour l'étranger) à l'effigie d'un homme suisse marquant. Cette année, ce sont les traits d'Eugène Huber, qu'à l'occasion du vingtième anniversaire de l'entrée en vigueur de notre Code civil suisse, et de vinet-fauxulème anniversaire de de con-centre de considération de l'acceptance de l'entrée de vinet-fauxulème anniversaire de con-centre de controlle de con-centre de l'entrée de vinet-fauxulème anniversaire de con-centre de controlle de con-centre de l'entrée de l'entrée de l'entrée de l'entrée de l'entrée de l'entrée en vigueur de notre Code civil suisse, et de vinet-fauxulème anniversaire de con-centre de l'entrée en vigueur de notre Code civil suisse, et de l'entrée en vigueur de notre code civil suisse, et de l'entrée en vigueur de notre code civil suisse, et de l'entrée en vigueur de notre code civil suisse, et et du vingt-cinquième anniversaire de son acceptation par le peuple, nos lettres vont faire con-naître à toutes nos correspondantes de Paris ou de Londres, de Rome, de Berlin, ou de New-

Or, combien parmi nos féministes actuelles savent-elles ce que nous, femmes suisses, devons à la mémoire d'Eugène Huber? Notre Code civil est sans conteste l'un des meilleurs actuellement en vigueur: il n'est que de parler avec des féministes d'autres pays pour s'en rendre compte, tant et si bien que l'on a pu dire parfois de façon un peu paradoxale qu'il constitue sous sa forme actuelle un obstacle à la propagande suffragiste, parce qu'il a réalisé chez nous, il y a un quart de siècle déjà, certaines réformes que les femmes d'autres pays travaillent à obtenir avec l'aide de leur bulletin de vote. Certes, à mesure que les années s'écoulent, nous voyons des améliorations à y apporter sur certains points, mais c'est avec reconnaissance que nous songeons à la situation faite à la femme dans l'exercice de ses droits civils, dans les dispositions tou-chant l'union conjugale, l'éducation et la tutelle des enfants, l'action en divorce et les obligations imposées au père pour l'entretien de son enfant illégitime, toutes choses qu'il ne sera pas inutile de se rappeler chaque fois que nous collerons, ces mois prochains, un timbre bleu sur

Femmes maires en Grande-Bretagne

Les récentes élections municipales anglaises ont amené 15 femmes à occuper des postes de maires, et pour la première fois l'Ecosse connaît aussi des femmes remplis-sant ces fonctions, trois femmes ayant été l'Ecosse connaît aussi des femmes remplis-sant ces fonctions, trois femmes ayant été élues à la charge de « prévôt ». Nous avons sous les yeux en écrivant ceci la photographie et la biographie de Mrs. J. Spalding, « pré-vôt » de la petite ville de Dalkeith, dont elle est conseillère municipale depuis 1921, et pour laquelle elle a beaucoup fait en matière de protection de l'enfance et de la maternité et de lutte contre le chômage.

Une Institution unique au monde

L'Ecole des auxiliaires ménagères

(Danemark).

En Danemark, il n'y a pas de domestiques. On ignore les bonnes à tout faire — du moins, depuis que M\(\text{\text{\$\sigma}}\) Marie Christensen, une Danoise qui gagna son pain chez les autres à l'âge de douze ans, réforma à la fois le titre et la fonction. L'école des auxiliaires ménagères qu'elle a

tion. L'ecole des auxiliaires menageres qu'elle a fondée, à Copenhague, est unique au monde. L'Amérique, même, n'en a point.

Comme autre part, le travail du ménage, dans la classe bourgeoise du Danemark, était exécuté par des jeunes filles sans aucune éducation professionnelle. En conséquence, elles étaient corvéables à merci. On les logeait mal. On les payait le moins possible. Des patronnes indiffé-rentes ne se préoccupaient ni de leur hygiène, ni de leur nourriture. Mue Christensen engagea mue véritable lutte pour procurer de meilleurs moyens d'existence à ces subalternes; ayant été domestique elle-même, elle connaissait toutes les lacunes du métier.

« Vous êtes peu payées, disait-elle à ses sœurs de peine, parce que vous ne savez pas rendre de bons services. Quand vous connaîtrez votre affaire, on aura pour vous de la considération et l'on vous rétribuera selon vos mérites ».

Mile Christensen décida donc de fonder, avec l'appui éclairé des patrons, le syndicat des femmes domestiques. Il y a de cela vingt-cinq ans. mes domestiques. Il y a de cela vingt-cinq ans. Tout de suite ce syndicat fut baptisé: Syndicat des auxiliaires ménagères.

Pour rallier des adhérents, M^{IIe} Christensen onta tous les escaliers de service de Copenhague. Le plus souvent, on lui fermait la porte au nez. Il est remarquable, d'ailleurs, qu'elle fut mieux accueillie et plus approuvée par les maîtresses de maison que par leurs employées de

Enfin, MI'e Christensen vit ses efforts couronnés de succès. Non seulement les « auxiliaires mé nagères » furent syndiquées, mais elles eurent leur école — un Immense immeuble dans un quartier des plus chies de Copenhague.

Et maintenant les jeunes Danoises doivent asser par l'école des « auxiliaires ménagèr par l'école des « auxiliaires pour avoir le droit d'exercer sion honorée d'aide-ménagère. De véritables professeurs d'expérience enseignent, là, aux plus humbles filles, aux moins intelligentes, comment on évite de déchaîner des cataclysmes dans un foyer quand on manie le feu, l'électricité, le gaz et divers poisons comme l'eau de Javel, l'eau de cuivre, la pâte à fourneau. On apprend les rudiments d'une cuisine sinon gourmande, du moins

hygiéniquement préparée.
Mieux encore: le syndicat a provoqué la formation de sociétés de mères de famille dans presque toutes les villes importantes du Danemark. Ces sociétés travaillent en parfaite intelli-gence avec l'école professionnelle de M^{IIe} Marie Christensen.

Le roi du Danemark et la reine ont décoré Mile Christensen, l'ancienne petite bonne d'enfants. Et le roi lui a dit en serrant sa vaillante

. «Vous avez travaillé pour tous les foyers danois, puisque vous les avez pourvus d'excel-lentes auxiliaires fières de leur emploi! »

(Bulletin International de l'Enseignement ménager)

Les Femmes et la Société des Nations

Contre la traite des femmes

Le Comité de la S. d. N., chargé de prendre connaissance des travaux de la Commission d'enquête envoyée dans le Proche, le Moyen et l'Extrême-Orient pour y procéder à une étude sur la traite des femmes et des enfants; s'est réuni à Genève le 5 décembre, sous la présidence de M. Regnault (France). L'objet de cette étude était de déterminer

la situation existant en Orient du point de vue de la traite internationale des femmes et des enfants. Cette étude devait porter non seulement sur les prostituées, mais sur les femmes amenées dans les pays étrangers comme artistes pour être exploitées et livrées à la prostitution. L'Assemblée et le Conseil avaient titution. L'Assemblée et le Conseil avaient insisté sur la nécessité de limiter l'enquête à l'aspect international de la question. La Commission d'enquête a visité les pays

suivants: le Siam, l'Indo-Chine, Hong-Kong, Macao, les Iles Philippines, la Chine, le Japon, les Indes néerlandaises, les Etablisse-Japon, les Indes necriandaises, les Etablissements du Détroit, et les divers Etats malais fédérés ou non fédérés, l'Inde, Pondichéry, Ceylan, la Perse, l'Irak, la Syrie, le Liban et la Palestine. Partie de Marseille le 19 octobre 1930, la Commission s'est embarquée pour rentrer en Europe le 16 mars 1932.

Le point de départ des travaux de la Com-Le point de départ des travaux de la Commission a été le questionnaire adressé à l'avance à tous les pays qu'elle devait visiter, afin que les autorités intéressées aient le temps de préparer leurs réponses. Dans tous les pays, la Commission a reçu, dès son arrivée, une réponse écrite officielle à son questionnaire, accompagnée de statistiques et d'autres annexes, telles que lois, règlements, etc.

Dans chaque localité, la Commission, dès son arrivée, a pris les dispositions nécessaires pour recueillir des témoignages tant officiels que privés et pour visiter les institutions présentant un intérêt du point de vue de ses recherches. Les personnes dont la Commis-sion a recueilli les témoignages ont été des fonctionnaires appartenant à la police, aux Départements de la Prévoyance sociale, de Départements de la Prévoyance sociale, de l'Hygiène, du Travail, et de l'Instruction publique; des juges, des médecins hommes et femmes, des agents et agentes d'œuvres socia-



DE-CI, DE-LA

Une suffragiste il y a cent ans.

Le journal anglais l'Observer vient de publier un fragment de chronique de son numéro du 4 novembre 1832, que nous traduisons ci-après: « Lors de la revision des registres électoraux du Middlessex, il fut trouvé sur celui de St Anne qu'une dame s'y était fait inscrire comme élec-trice ayant acquitté son droit d'inscription d'un shelling. M. Palk avocat déclara que la législation n'avait pas affranchi les femmes (Rires dans n'avant pas arriantin les femines (Ares auxentaires PAssemblée). Un ami de la dame en question assura qu'elle était une réformatrice zélée, que durant la discussion d'une mesure importante elle en avait parlé à tous les thés auxquels elle par-ticipait (*Kires*), qu'elle était une adepte du suf-frage universel et du vote au scrutin secret (*Kires*), et qu'elle devait avoir le droit de prendre (Maes), et qu'ene devait avoir le droit de priorité as part d'une bénédiction telle que ce vote pour lequel elle avait travaillé d'une main active et d'une langue agile (*Rires*). M. Palk regretta son incapacité à accroître les privilèges politiques de cette dame, et espérant qu'elle ne lui en voudrait pas, et qu'elle détournerait son déplaisir contre la législation (Rires), il biffa son nom sur le

Mon Dieu, mais n'y a-t-il pas encore chez nous des gens qui, en 1932, tiennent des propos ana-logues et rient des rires équivalents à ceux des Anglais de 1832?...

Une nouvelle page féminine.

Le Paysan Suisse (Schweiz. Bauer) a paru pour la première fois avec son supplément La Paysanne (Die Landfrau), l'organe officiel de l'Association bernoise des paysannes. C'est la secrétaire de cette Association, Mile Marie Renfer, qui signe comme rédactrice.

Le sexe faible.

La pilote allemande, Lola Schröter, vient d'ob tenir le record mondial pour saut en parachute. Elle a sauté d'une hauteur de 7350 mètres, battant ainsi de 1350 m. le précédent record. Elle mit 28 minutes pour atteindre le sol! C'est la 175me descente en parachute qu'elle exécute.

Succès féminins.

Mme Bertha Lutz, présidente de l'Association brésilienne pour le Suffrage féminin, a été dé-signée comme membre du comité chargé de la préparation de la nouvelle Constitution du Brésil.

Pour les entants.

A l'imitation de ce qui se fait déjà en Angleterre, en Hollande et en Amérique, Hambourg et Cologne viennent d'organiser des « rues réser-vées aux enfants ». Ces rues seront interdites à la circulation des véhicules et des autos, afin que les enfants puissent y jouer sans danger. Il va sans dire qu'elles se trouvent dans des quartiers où les places de jeux manquent totalement.

Une femme juge... aux Indes néerlandaises

Bien qu'aux Pays-Bas, les fonctions de juge pient encore fermées aux femmes, les Indes soient encore fermees aux remmes, les mucs méerlandaises, se montrant en cela plus progressistes que la métropole, ont admis qu'une femme deuxième greffier au tribunal, fit également deuxième greffier au tribunal, fonction de juge dans certains cas.

Correvon étalent leurs beaux portraits de fleurs; ici sont des bouquins sur les oiseaux et leurs, ici sont des bouquins sur les oiseaux et leurs nids, des paysages où tout est jeune et frais. Dans cette salle blanche, depuis les livres exposés jusqu'aux épines-roses et aux juvéniles habitués, tout évoque le délicieux distique qui nous vient jusqu'aux epines-roses et aux justiment de l'italien: ô printemps, jeunesse de l'année! ô jeunesse, printemps de la vie!... Hélas! le vrai printemps est maussade au dehors, dans cette rue Boutebrie où siffle le vent aigre sous un ciel gris et bas. Mais il ne parvient pas à attrister la joie de vivre de la bibliothèque fleurie. . «Le Cercle de poésie, m'explique mon infa-

tigable cicérone, c'est une réunion, une fête longuement préparée par nos garçons et nos filles. Ils commencent par choisir un sujet, la mer, par exemple, ou les arbres. Ils cherchent dans nos livres les vers qui se rapporte au sujet choisi; ils en apprennent par cœur ou se préparent à bien les lire. Ensuite, le Cercle de profess affiche son processors. poésie affiche son programme, convie ses auditeurs et la petite fête finit par des discussions prolongées soulevées par la série des productions. prolongées soulevées par la série des productions. Un jour que les garçons avaient choisi comme sujet l'amour, ils en parlèrent tous fort intelli-gemment, exposant leur idéal avec candeur et

« Les enfants soignent les livres peut-être mieux que ne le feraient des adultes. Ce sont presque toujours des gosses gentils, serviables presque toujours des gosses gentils, serviables et n'hésitant pas à confesser leurs bévues. Voyez comment cette fillette qui n'a pas quatre ans manie avec précautions ce livre illustré presque aussi grand qu'elle. Nous manquons, en France, des adorables livres illustrés pour les tout petits que possèdent les enfants anglais ou américains.

Les bouquins donnés en prix dans nos écoles sont bien insignifiants et nous voudrions mener une campagne contre les fadeurs qui pénètrent ainsi dans les familles.»

 Cette grande cour ombragée est-elle à vous?
Non, mais les religieuses de l'école voisine nous la prêtent aux jours chauds. Il existe des directrices d'écoles de filles qui interdisent à leurs élèves de fréquenter l'« Heure joyeuse » parce qu'elles y rencontreraient des garçons. Pourtant, la société des petits camarades mas-culins fait grand bien à telles de nos jeunes lectrices. Elles apprennent à les connaître, à être naturelles dans leurs rapports avec eux. Nous leur disons: Les garçons seront tels que vous les voudrez, tels que vous saurez les influencer».

Par la clarté souriante, par la porte ouverte sur la rue par l'absence de tout formalisme et de toute bureaucratie, cette création de femmes américaines fait honneur à toutes les femmes du monde. Et le sentiment maternel trouve son compte en cette « Heure joyeuse » où les gosses s'instruisent ou s'amusent. Ils n'ont souvent. les pauvrets, que des logis vides parce que le père et la mère travaillent tous deux au dehors, ou que des logis encombrés où ils sont copieusement rabroués par des adultes fatigués.

On me dit que le bibliothécaire en chef de la rue Boutebrie a été engagée à venir parler à Genève du fonctionnement d'une bibliothèque en-fantine. On ne peut que souhaiter que nos auto-rités s'intéressent à cette question et que des « Heures joyeuses » surgissent des pavés de nos grandes cités helvétiques. M. Roland-Marcel, le distingué directeur de la Bibliothèque nationale à Paris, revenant d'un voyage dans l'Amérique du

Nord pendant lequel il a étudié les innombrables bibliothèques des grandes et des petites villes, a résumé ses impressions par ces quelques serviront de conclusion à notre visite à joyeuse ».

« ...La bibliothèque? Savez-vous quel rôle éton-«...La bibliotneque; Savez-vous quel role etoni-nant elle joue là-bas? Son importance est déjà' ancienne et elle ne cesse de croître. C'est sur elle d'abord que les Etats-Unis comptent pour réaliser leur plus haut idéal. Et cet idéal, c'est d'être le plus tôt possible la démocratie la plus instruite du monde. Là-bas, les fonctions de bibliothécaires - qui sont presque toujours des sont considérées comme constituant une mission sociale de toute première importance. Et cependant les bibliothécaires sont proportionnellement les moins bien rétribuées parmi les citoyens et les citoyennes. Mais tous ont la foi.

Jeanne Vuilliomenet.



Que lisons-nous?

SEPTIÈME LISTE

Marion Gilbert: Elisabeth de Wittelsbach, impératrice d'Autriche, reine de Hongrie. (12 ff.)

Courts Malher: Le talisman de la Rani (trad. de l'allemand). Flammarion, éd. (12 ff.) Mary Webb (auteur de «Sarn»): Le poids des

ombres, roman (trad. de l'anglais). Ed. du Siècle. (16 ff.) O. CURWOOD: Un gentleman courageux (traduit de l'anglais). (12 ff.)

Charlotte Bronte: Villette (traduction nouvelle).

Paul Morand: Air indien (a paru simultanément dans la Revue des Deux-Mondes et la Nacio (Buenos-Ayres). (20 ff.) Tristan Bernard: Les parents paresseux. (12 ff.)

Paul Reboux: Madame se meurt! Madame est morte! (12 ff.) Comtesse de Noailles: Le livre de ma vie, souvenirs et confidences. (18 ff.)

ventrs et conjuences. (18 11.)
Alice DESCOEUDRES: L'éducation des enfants arriérés. Réédition de l'ouvrage primitivement
intitulé L'éducation des enfants anormaux. Delachaux et Niestlé. 16 illustr. (30 ff.)
Edouard Herriot: La porte océane (suite de

La forêt normande). (10 ff.)

Raymond RECOULY: L'Angleterre est-elle en dé-

Paul Cahen Portheim: L'Angleterre, île inconnue. (12 ff.)

Wladimir D'ORMESSON: Enfances diplomatiques.

LA FURETEUSE.